



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

**Brevet Professionnel
PEINTURE – REVETEMENTS**

SESSION : 2002

**ÉPREUVE : E3 – Travaux spécifiques à caractère
technique ou décoratif**

DOSSIER DE TRAVAIL - SUJET

*Partie Ecrite et
Pratique*

Identification du candidat :
.....

Ce dossier comporte 2 pages 1/2 et 2/2

**Déroulement de l'épreuve : 4 h 00
dont 0 h 30 en salle au début de l'épreuve.**

COEF. :3

	Session 2002	SUJET
<i>BREVET PROFESSIONNEL "Peinture Revêtements"</i>	code examen :	
Épreuve : E3 – Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif	Durée : 4 h 00	Coef. : 3

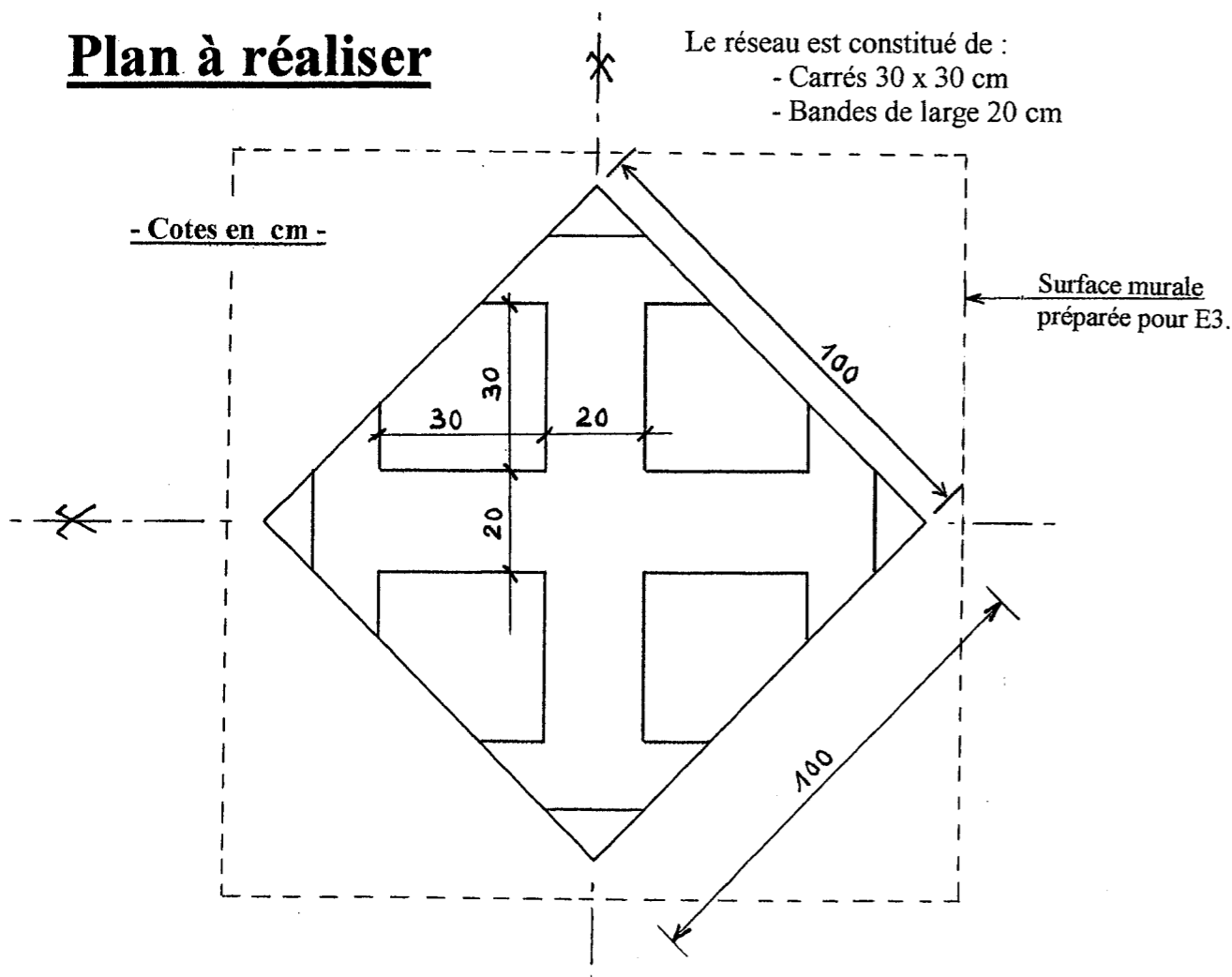
TRAVAIL DEMANDE

1. Réaliser le mode opératoire de pose (30 minutes)
→ (feuille à rendre)
Vous pouvez vous aider d'un croquis.

2. Réaliser l'implantation et l'application d'un revêtement mural deux tons suivant le plan (3h 30).

P.S. : L'emplacement des tons de chaque revêtement est laissé à l'initiative du candidat.

Plan à réaliser



BAREME DE NOTATION

MODE OPERATOIRE	/10	
IMPLANTATION, RESPECT DES COTES	/35	
NETTETE DES COUPES ET ARASEMENTS	/35	
ASPECT, PROPRETE DE L'ENSEMBLE	/20	
TOTAL	/100	
E3 (en points entiers ou ½ points)	/20	

	Session 2002	SUJET
<i>BREVET PROFESSIONNEL "Peinture Revêtements"</i>	Page 1/2	
Épreuve: E3.U3 – Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif	Durée : 4 h	Coef. : 3

ANALYSE – MODE OPERATOIRE

<i>Désignation</i>	<i>Croquis – Schémas – Renseignements techniques</i>	<i>MATERIEL OUTILLAGE</i>

N° :

	Session 2002	SUJET
<i>BREVET PROFESSIONNEL "Peinture Revêtements"</i>	Page 2/2	
Épreuve: E3.U3 – Travaux spécifiques à caractère technique ou décoratif	Durée : 4 h	Coef. : 3

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.